

LE LIBERAL.

JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

SALUS POPULI, SUPREMA LEX ESTO.

VOL. I.

QUEBEC, MERCREDI, 5 JUILLET, 1837.

NO. 6.

CORRESPONDENCES.

M. L'ÉDITEUR,

Si la masse du peuple n'est pas bien décidée à s'opposer aux mesures de coercition que nous préparent les ministres britanniques ; si elle est assez indifférente ou apathique pour ne pas se prononcer solennellement contre la violation de nos droits les plus sacrés : si malheureusement elle se laisse influencer par les déclamations hypocrites des intriguans qui ont tourné le dos au peuple pour obtenir les faveurs d'une administration envoyée ici pour semer, avec de l'or, la division et la discorde dans les rangs patriotiques ; alors que les réformistes, que tous ceux qui sont encore animés d'un reste de patriotisme, et qui n'ont pas vendu leur conscience et leur foi politique, connaissent toute l'étendue des maux qui vont fondre sur eux et leur postérité.

Si le ministère britannique réussit à enlever à la chambre d'assemblée le contrôle des deniers, adieu toute son importance, tout son poids dans le gouvernement. Les gouverneurs se rieront de ses remontrances, mépriseront ses menaces, et rejetteront toutes les demandes que vous ferez, par la voie de vos représentans, pour obtenir un gouvernement juste, impartial et à bon marché. La compagnie des terres, à qui l'on a accordé, à vil prix et malgré votre consentement, une partie de votre territoire, fera passer à Londres des millions, fruits de vos sueurs et de votre travail, pour enrichir et engraisser cette oligarchie qui déjà se prépare à vous mettre le pied sur le col. Ces millions passeront en Angleterre, au lieu de rester dans les coffres de nos habitans, comme un fonds, pour instruire, élever et habiller leurs enfans, cultiver leurs terres, étendre leurs défrichemens, et améliorer leur condition. Ce même argent servira à corrompre les écrivains qui soutenaient votre cause, et ils deviendront vos plus dangereux ennemis ; témoins, ces apostats politiques, le *Canadien*, le *Populaire* et l'*Ami du Peuple*.

La presse, même la parole sainte du Seigneur, seront prostituées à répandre et propager les doctrines du "droit divin" et de "l'obéissance passive." Le peuple sera ignorant et abruti, parce qu'on lui aura enlevé tout moyen d'instructions. On lui inculquera, comme dogme de foi politique, qu'il est criminel de s'opposer à la volonté d'un gouverneur irresponsable, et de conseillers serviles. La balance de la justice ne sera confiée, à l'avenir, qu'entre les mains de juges complaisans, pervers et corrompus. Les revenus publics seront pillés ; et l'argent du peuple, qui ne devrait être employé que pour l'intérêt et l'avancement moral et intellectuel du peuple, ira grossir les trésors des parvenus qui figurent à vos dépens, et sera employé avec profusion, à acheter et corrompre vos représentans, et les engager à trahir vos intérêts les plus chers. De plus en plus serviles envers l'autorité, ils ne penseront plus qu'à leur propre intérêt, sans s'embarasser de l'opinion ou des besoins de leurs commettans. Alors plus de résistance de leur part, aux empiétements de ce conseil législatif, qui pèse, comme un cauchemar, sur le pays, depuis un si grand nombre d'années ; plus d'opposition aux volontés iniques de gouverneurs arbitraires et despotiques ; plus d'énergie morale pour lutter contre le despotisme, l'argent, votre propre argent, dont lord Russell se prépare à vous arracher le contrôle, changera votre force en faiblesse.—Le parlement impérial, où vous n'êtes pas et où vous ne pouvez pas être représenté, passera des lois, absurdes, partiales et iniques, malgré vos remontrances et en dépit de vos réclamations ; vous serez taxés, opprimés et insultés ; votre nom deviendra la risée des autres peuples ; et vous léguerez à votre postérité l'opprobre de votre asservissement et la honte et l'ignominie de votre pusillanimité politique.

C'est alors que les procureurs-généraux pourront vous tyranniser et vous trainer entre les mains de la justice ;—les juges fronder les soucils ;—vos magistrats, vous dénoncer, juger, condamner et emprisonner ;—les constitutionnels, appeler les soldats, pour vous fusiller ;—il n'y aura plus de remède, plus de redressement ;—l'autorité sans bornes des gouvernans ;—l'ignorance, l'abrutissement, la démoralisation des basse classes ;—mais, par dessus tout, l'or et la corruption que l'on semera à pleines mains, parmi ceux qui devraient être vos défenseurs naturels ; (et cela avec les deniers qu'on aura arrachés à votre contrôle) vous laisserait sans ressources, sans défense, sans protecteurs. Tous vos moyens seront paralysés ; toutes les sources de justice empoisonnées.

Et remarquez bien que vous ne manquerez jamais de ces tartuffes politiques, comme le *Canadien*, qui vous crieront, d'un ton mielleux ; "pourquoi tant d'agitation politique ; ayez foi dans les promesses de milord ; patientez ; vous allez trop vite, vous précipitez les événemens ; vous êtes des patriotes exaltés."

Oui, oui ! patientez : n'assistez à aucune assemblée publique pour dénoncer les mesures de coercition ; proclamez à l'univers, votre insouciance et votre apathie à la vue de la violation la plus flagrante de vos droits et de votre liberté ; allez au devant de votre asservissement, pour que le *Canadien* gagne et mérite le salaire de son apostasie et de sa trahison. Patientez, pour voir le renouvellement du scandale que vient de donner un membre de la Basse-Ville, élu à la condition expresse de soutenir les 92 Résolutions ; et qui a trahi son mandat

et son pays, en se jetant ouvertement, publiquement, et honteusement entre les bras des Constitutionnels, nos ennemis politiques les plus acharnés. Gardez vous dans ce moment d'éclairer le peuple sur le sort qui le menace, jusqu'à ce que le membre pour le Comté de Portneuf, ait ourdi ses petites intrigues, et ses petites menées, et qu'il puisse se nichier convenablement dans la place qu'il convoite depuis quelque tems, et qui lui a été promise, dit-on, par son noble ami, lord Gosford, pour prix de ses services, en essayant de diviser et déchirer les rangs des réformistes. Oui, oui, que l'opinion publique se taise à la vue des mesures iniques et atroces du ministère britannique, afin de conserver l'importance personnelle d'une petite coterie d'une douzaine d'individus ; qui ont encore la bonhomie de croire que tout le monde ajoute foi à leurs protestations d'honnêteté et de patriotisme.

ANTI-COERCITIONNISTE.

(Pour le Libéral.)

BANQUES.

Parmi tous les objets intéressants de discussion que présente en ce moment le tableau de l'état politique et commerciale de ce pays, le sujet de la solidité de nos établissemens monétaires est certainement un des plus frappans, tant sous le rapport de son importance en lui-même que sous le rapport de ses conséquences, funestes à un certain nombre d'individus et favorables aux progrès et à la prospérité générale du peuple de cette colonie. On ne saurait croire quelle influence exercent les Banques sur la société ! Personne ne nie que ces institutions soient favorables et même nécessaires au commerce d'une nation, tant qu'elles sont fondées sur des bases solides et conduites sur des principes justes et impartiaux ; mais, dès qu'elles s'égareront loin de cette route, dès qu'elles deviennent un engin politique pour favoriser le commerce et les vues intéressés d'une certaine horde d'individus au préjudice des commerçans de la même place ; dès qu'elles s'érigent comme de petits despotes pour exercer leur tyrannie sur un certain parti politique, dès-lors le but est manqué et une ruine inévitable doit être tôt ou tard le sort de pareils établissemens. C'est dans la nature des choses, l'erreur peut bien prévaloir pour un long moment, mais à la fin la vérité perce et le grand jour découvre la nudité de ces hommes couverts d'or et d'argent qui ne sont que de vils faiseurs de papier-monnaie.

Peut-être je me jète trop dans les généralités, et l'on dira que mes raisonnemens sont frivoles et tendent à jeter la terreur dans l'esprit de mes concitoyens et à répandre un discrédit non mérité sur nos institutions financières. Pour prévenir ces objections je vais particulariser et je base mes avancés sur des faits incontestables.

Tous ceux qui ont vu le tableau des fonds de la Banque de Québec, ne sont-ils pas convaincus qu'elle ne peut rencontrer avec les espèces dans ses voûtes et avec ses obligations le montant de ses billets en circulation. C'est un simple calcul bien facile à faire qui montre aux yeux le peu de solidité de cet établissement. Qu'est-ce qui l'a donc soutenu jusqu'à présent ? N'est-ce pas la confiance publique ? sans elle l'institution ne marcherait-elle pas promptement vers son déclin ?

Depuis longtems on se plaint avec raison de la partialité qui préside aux transactions de cette Banque. Un marchand, offrant les meilleures sécurités, s'il n'est pas dans les faveurs des Directeurs, ou Directeur lui-même, ne peut faire escompter ses billets et donner ainsi à son commerce l'élan et l'étendue que des hommes favorisés donnent à leur négoce. Quelle en est la raison ? Les Directeurs et leurs associés n'ont pas trop des fonds disponibles de la Banque pour gérer leurs propres affaires. Ne sont-ce pas là des faits avérés ?

Cependant si la Banque de Québec offrait des garanties suffisantes au public pour mériter sa confiance, personne ne serait en droit de lui reprocher de la partialité dans ses choix. Mais lorsque les hommes qui sont à la tête de cette Institution sont engagés dans le commerce et dont les pertes accidentelles peuvent raser les fortunes en quelques jours, lorsque l'on voit ces mêmes hommes effrayés au premier bruit du payement de leurs billets, lorsque l'on voit cet établissement, incapable, après de longues années d'existence de se tenir sur le même pied de responsabilité que d'autres banques en ce pays, et obligé de recourir à grands frais à un gouvernement à mille lieues pour en obtenir une charte, c'est là certainement le terme de la confiance publique en de pareilles institutions. Sommes nous prêts à lâcher nos pieds, les privilèges de notre législature qui seule a le droit d'accorder des chartes aux banques établies en ce pays ? voulons-nous reconnaître, par la continuation de notre confiance, l'autorité que s'arroge le ministère britannique de législater dans nos affaires locales ? Non, sans doute, il faut se roidir contre de pareilles mesures et montrer par nos actions que nous ressentons l'insulte faite à notre représentation nationale et à nous mêmes tant par ceux qui ont pétitionné que par ceux qui ont accordé de nouvelles chartes.

Cependant toutes ces raisons seraient bien faibles et inefficaces par elles-mêmes, si l'embarras dans lequel se trouve le commerce, la suspension de payement, la disparition des monnaies, l'apparition des petits billets sans valeur, et la baisse des chiffons en général ne nous dé-

montraient clairement la ruine prochaine de ces institutions. Quelle perte pour le public ? quelle honte pour ces hommes superbes et violents, ces aristocrates de papier-monnaie, qui vivent si magnifiquement aux dépens d'un peuple honnête et trop confiant !

Les conséquences s'en feront sentir sur la classe marchande particulièrement, mais bientôt elle se trouvera plus à l'aise, transigera avec plus de sécurité et profitera de plus en plus par l'échange de valeurs réelles. De même que l'on a vu reparaître les bons sous, lorsque l'on a proscrit toutes ces pièces de cuivre jetées sur nos marchés, ainsi l'or et l'argent reprendront leur circulation et remplaceront tous nos chiffons chartérés. Alors commencera le règne de la sécurité dans nos relations commerciales.

Déjà de longs jours se sont écoulés depuis que les Banques ont arrêté payement, et aucune d'elles ne paraît sensible aux pertes que les individus souffrent tous les jours par cette mesure extraordinaire. Réveillez-vous, citoyens amis de la prospérité de votre pays, convoquez une assemblée et demandez aux Banques de reprendre leur payement. Le tems de la crise des Etats-Unis est passé, les Banques du Haut-Canada rachètent, leurs billets avec honneur et les habitans de ce pays se voient dépouillés de toutes leurs espèces. C'est une bien folle idée que celle qui tend à enlever l'argent qui se trouve entre les mains des particuliers et à conserver aux Banques ses minces trésors. C'est ce que certains spéculateurs connaissent très bien ; c'est pourquoi ils se sont tous créés Banquiers, émettent leurs petits billets et réservent leurs espèces. Ce système appauvrit le pays sensiblement ; c'est la classe des artisans, celle des marchands détailliers qui en souffrent et nos petits et grands Banquiers s'enrichissent et s'apavant dans leur splendeur factice. Il est tems de mettre fin à tant d'abus ; que les Banques reprennent leurs billets et s'acquittent de leurs promesses envers le public. C'est alors que la prospérité et la justice viendront s'asseoir à nos côtés.—C'est le vœu sincère, d'un fidèle

AMI DE SON PAYS.

Québec, 4e Juillet, 1837.

LE LIBERAL.

QUEBEC, MERCREDI 5 JUILLET, 1837.

"NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS."

Épigramme du Canadien.

Les progrès de la civilisation se tracent partout par une progression co-ordonnée, plus ou moins marquée, dans la réforme "des institutions et des lois" et nous pourrions même dire "de la langue" d'un pays.—Ce qui convenait à une société dans son état d'enfance, ne lui suffira à peine dans son adolescence et serait encore bien moins convenable à des circonstances d'aggrandissement dans sa population, son commerce, les arts et les sciences, dont le développement exige la réforme des institutions primitives, des anciennes lois et de l'économie sociale.—L'histoire de toutes les nations en fait foi, et il n'y a que l'extrême aveuglement et les préjugés pervers et opiniâtres qui puissent empêcher de voir la nécessité qu'il y a d'opérer dans un pays quelconque ces changemens salutaires dans les institutions et les lois, qui conviennent au génie plus cultivé d'un peuple, et aux nouvelles circonstances où l'a placé un avancement considérable dans la marche des lumières et de l'industrie.

Rien ne peut donc être plus absurde que d'entendre le *Canadien* sans cesse nous sonner dans les oreilles, avec une majesté tout à fait sibyllique, l'épigramme absolument hors d'œuvre de son journal proscrit. Rien n'est plus faux que de prétendre un attachement sans borne à nos institutions politiques et à nos lois dans leur état actuel d'imperfection reconnue. Au contraire, à peine se trouve-t-il une seule de nos institutions politiques ou publiques dont on ne se plaigne point, et dont on ne recherche avec empressement l'amélioration et la réforme. Et nos lois sont un de ses cahots où l'on se perd dans l'incertitude et dont l'administration est en conséquence si imparfaite que nous ne savons à quel code les Tribunaux auront recours dans la décision des nos procès. Examinons un peu en détail les institutions et les lois du Bas Canada : commençons par celles qui sont purement politiques.

D'abord l'expérience ne nous a-t-elle pas convaincu, qu'il y a quelque défaut essentiel dans la manière dont sont nommés les gouverneurs du pays ? leur ignorance du génie du peuple gouverné, leur aveuglement assez naturel sur les personnes—leurs connoissances bien superficielles sur nos lois et nos institutions, tout paraît concourir à condamner cet emprunt d'outre-mer du premier Magistrat de la province, qui vient ici ordinairement faire son apprentissage politique et qui après avoir régné quelques années en petit autocrate au Château St. Louis, n'est rappelé par le souverain qui l'avait délégué que pour faire place à un homme encore plus neuf et peut-être plus inepte que son prédécesseur.

Ensuite nous avons le conseil exécutif, l'opprobre du gouvernement local de la province ; est-ce cette institution vicieuse que le *Canadien* voudrait voir perpétuer ? Est-ce le conseil législatif dont nous demandons avec instance soit l'abolition entière, soit la réforme, par l'application du principe électif à sa construction ? Sont-ce nos institutions judiciaires dont le *Canadien* voudrait faire l'éloge ? Nos cours de justice ordinaires, par exemple ? la cour d'appel ? ce simulacre d'un tribunal de judicature où l'on voit l'anomalie extravagante d'une cour de révision, inférieure, en fait de connoissances légales, à celle dont les jugemens sont révisés, où l'on voit des hommes, qui ne sont pas juges, insulter au gré de leur humeur pour prononcer sur la loi qu'ils ignorent, et basarder des jugemens qui peuvent ruiner des familles ? Sont-ce nos institutions d'éducation élémentaire que l'on voudrait louer ? Elles sont extrêmement défectueuses. Nos institutions de police municipale ? à peine en avons nous, et

PAR ENCAN.

Sera vendu au magasin de J. C. REIFFENSTEIN, le SIX de JUILLET prochain, sans réserve.

UNE COLLECTION SPLENDIDE DE LIVRES CATHOLIQUES et de PRIERE également reliés, consistant en :

- Formulaire de prières doré sur tranche et non doré
- Journée du Chrétien do do
- Etrene Spirituelle do do
- Pensez y-bien do do
- Imitation de Jésus-Christ do do
- Heures des Dames } Gros } do do
- Heures de Demoiselles } caract. } do do
- Heures Paroissiales } tère } do do
- Vie des Saints
- Instructions ou Prières Chrétiennes
- L'Ange Conducteur, gros caractère
- Quinzaine de Pâque
- Oraisons Funèbres de Bossuet
- Paroissiens Romains
- Heures de Congrégation
- Epîtres et Evangiles
- Carême de Massillon
- Visites au St. Sacrement, par Liguori
- Mois de Marie
- Ancien et Nouveau Testament
- Lettre sur les 4 articles
- L'esprit du Christianisme
- Morale de Plutarque
- Cours d'Instruction
- Miroir de l'Ame, Morale des Enfants
- Histoire Sainte Cantiques Spirituels
- Modèle du Clergé
- Libre Disciple de J.-C.
- Braudrand, l'Abbé, l'Ame éclairée
- do do l'Ame fidèle
- L'Ame Elevée à Dieu
- L'Ame sur le Calvaire
- L'Ame intérieure
- Doctrines Chrétiennes
- Etrene Pieuses L'Ame unie
- Diologue sur l'Eloquence
- Doctrines de Père et Mère
- Fénélon, Dialogue des morts
- Ancien Testament
- Etrene à ma fille
- L'Ame Religieuse
- L'Ame embrasée de l'amour
- L'Ame Sanctifiée
- Etrene aux Jeunes Gens
- L'adorateur en esprit et en vérité
- St. François de Sales
- Chemin de la Croix
- Neuvaine à la Sainte Vierge
- Fleury, Catéchisme historique
- Grammaire Latine
- do Française de L'Homond
- Ouvrage complet du chanoine Smidh, 47 volume
- Alphabet d'histoire Naturelle, 1 vol. in 12
- Arithmétique Décimale, 1 vol. in 12
- Collection des auteurs Grecs
- Jérusalem délivrée
- Montesquieu
- Elégants Extraits, Estampes, Gravures, &c.

AUSSI.

Garniture Composée de Chandeliers et Croix pour Oratoire.

Encensoirs et Navettes

Croix

Bénitiers et Croix

75 Douz. Encre noire supérieure

12 Grosses Chapelets

6 Boites Chandelle de Cire

2 Caisse Champagne en bouteilles

1 do do en demi do

CONDITIONS.—Au-dessous de £25 argent comptant, au dessous de £25 Trois mois en donnant à l'Encanteur des Billets endossés.

La vente commencera à DEUX HEURES précises. G. D. BALZARETTI. E. C.

N. B. MM Les Carés sont priés de se trouver à cette précieuse vente

VENTE PAR LES ASSUREURS.

AU BUREAU DE L'ASSURANCE DE QUEBEC CONTRE LE FEU, (sans réserve) VENDREDI 7 juillet prochain, les articles suivants :

- 18 PIECES draps
 - 1 " flanelle
 - 4 " calicots peints
 - 2 " futaine
 - 2 " merino
 - 6 " schâles
 - 7 " coton rayé, à chemises et uni.
- AUSSI,---
Bas de laine d'agneaux, bonnets rouges et écarlates, casques de fourrure, etc. etc.

---ET---
Une quantité vieilles ceintures
Grilles de fer et foyers de cheminées
Trois tubes de fonte
Un quartaut de vin d'oporto
Une caisse coutellerie et autres articles.

Conditions de la vente—£25 comptant, et au-dessus 3 mois de crédit, en donnant aux courtiers des billets endossés, approuvés, avec intérêt.

La vente commencera à DEUX heures précises.

30 juin, G. D. BALZARETTI.

voyez le mépris qui se rattache à celles que nous avons et à notre magistrature. Serait ce notre système des voiries dont l'insuffisance se manifeste par l'état pitoyable des chemins ? Serait-ce notre système de régie paroissiale dont les imperfections ne disparaîtront que lorsque les paroisses seront incorporées pour des objets d'économie locale et municipale ? L'octroi, par la loi constitutionnelle, d'un septième des terres au soutien exclusif du clergé anglican est peut-être une autre branche des institutions politiques du pays que le Canadien voudrait voir maintenue ? La loi du douaire n'est elle pas une source féconde de procès, et n'entrave-t-elle pas la vente et la jouissance des propriétés foncières ? Où sont dans le pays les moyens de connaître si le bien que l'on laisse à sa famille est franc et quitte d'hypothèques ? Ne connaît-on pas maintenant l'importance des bureaux d'insinuation d'hypothèques ou d'enregistrement qui sont le moyen le plus efficace sous nos lois pour s'assurer de la validité des titres que nous donne le vendeur d'un immeuble ?

Nous pourrions continuer nos interrogations sur les institutions et les lois du pays beaucoup plus loin ; mais nous pensons en avoir dit assez pour convaincre nos lecteurs, non seulement de la puérilité de l'importance qu'attache le Canadien à son épigraphe surannée, mais pour en démontrer l'extrême incongruité avec les griefs dont on se plaint et les réformes que l'on demande.

La langue familière d'un pays quelconque est autre chose—elle appartient au peuple de droit naturel, et l'utilité publique et le bonheur des habitants exigent sa préservation dans les actes exécutifs, législatifs, et judiciaires. Il est vrai que l'usage des deux langues n'est pas sans inconvénients ; mais, la justice et la nécessité de la chose l'emportent aujourd'hui ; nous pouvons néanmoins entrevoir que les liaisons de commerce et d'intérêts qui doivent exister dans la suite des temps entre les différents peuples de l'Amérique Septentrionale tendent à l'introduction assez générale de l'anglais même dans le Bas-Canada. L'utilité individuelle dictera imperceptiblement son application dans les affaires et cette langue partagera avec la française son empire sur toutes les classes de la société.

Les institutions religieuses sont encore de ces choses qui sont sacrées aux yeux du peuple et doivent aussi l'être aux yeux du gouvernement. Personne, plus que nous, ne serait porté à repousser la main sacrilège qui oserait y porter atteinte. Elles nous offrent une fontaine intarissable de consolations, répandent au dehors la morale et communiquent aux fidèles un véritable bonheur que l'on ne saurait puiser que dans le sein de l'église, et au milieu d'un sacerdoce respectable par ses lumières et universellement estimé par sa bienveillance et sa charité.

Nous distinguons donc entre les institutions religieuses et la langue du pays, et les institutions politiques et les lois ; les premières doivent être inattaquables ; les dernières sont sujettes à se ressentir de la marche progressive des sociétés ; elles se modifient ou se changent en raison du développement de l'industrie, du commerce, des arts, de la richesse, des lumières d'un peuple, et ce ne serait que l'excès aveugle que produisent de profonds préjugés qui arrêteraient les réformes radicales dans les institutions publiques ou politiques, dans les lois du pays, pour s'en tenir à des institutions qui n'harmonisent plus avec un ordre de choses et un état de société plus avancé et prospère.

ASSEMBLÉE ANTI-COERCITIVE DE LA CITE' DE MONTEAL.

Les Citoyens de Montréal, au nombre de trois à quatre milles, se sont réunis sur la place du marché St. Laurent, Jeudi dernier, conformément à convocation, pour protester contre les mesures vexatoires et tyranniques du Parlement Britannique vis-à-vis le Bas-Canada, E. R. FABRE, ECR, présida l'assemblée, M. Chs. Delorimier, N. P. occupa comme Secrétaire.

On y passa, à l'unanimité, des Résolutions fort énergiques que nos limites ne nous permettent pas de reproduire.—Nos deux cités vont maintenant de pair dans le zèle politique.—Nous voudrions voir leurs sœurs puînées, (Trois Rivières et Sorel) ressortir un peu de leur léthargie apparente, elles, qui se trouvent peut-être plus que tout autre, en bute aux vices des institutions politiques du Pays.

—Samedi dernier, un bateau qui laissait cette ville pour St. Nicolas, ayant 17 personnes à bord, chavira, et 13 d'elles se sont noyées,—nous croyons que ces accidents originent souvent de ce qu'on surcharge les bateaux et chaloupes de passagers et de marchandises et denrées.

—Dimanche dans l'après-midi, une tentative fut faite pour incendier une maison occupée par un M. Cantin, dans le faubourg St. Roch ; les flammes perçurent déjà la couverture quand on s'en est aperçus.—Ce crime devient assez fréquent de nos jours, grâce à nos institutions de police municipale.

—Hier l'on a trouvé le corps d'un noyé près du quai des indes ; la personne ayant été reconnue pour appartenir à un bâtiment actuellement au froulon, le corps fut enlevé sitôt après l'enquête du Coronaire.

LES CAMPAGNES.—Dans le district des Trois-Rivières les grains et les foins ont une apparence prospère.—On se plaint pourtant dans quelques endroits de l'apparition d'insectes qui ont déjà causé du dommage aux bleds. Dans le Comté du SAGUENAY, nous dit-on, les champs sont aussi de toute beauté. La Providence paraît vouloir cette année, d'édouager les cultivateurs laborieux de ces belles et romanesques montagnes, des désastres qu'a subi leur industrie agricole depuis plusieurs années consécutives.

L'ELECTION.—Les chances du succès sont encore en suspens.—La majorité de M. MUNN de 46, qu'elle était, s'est trouvée hier diminuée à 34 ! Un généreux effort de patriotisme suffirait pour vaincre les constitutionnels, la misérable coterie du château St. Louis.

Au moment où nous mettons sous presse (11 heures) l'état des suffrages était comme suit :—

Munn	656
Connolly	622
Différence	34

Les Souscripteurs, qui ne reçoivent pas leurs Numéros régulièrement, sont priés de laisser leurs noms au Bureau de ce Journal, afin que nous puissions mettre ordre aux irrégularités qui ont lieu dans la livraison du Libéral.

DECEDE.

A la Grosse-Isle, le 2 Juillet, des fièvres typhoïdes, Robert André Christie, écuyer, médecin.

A Montréal, mercredi dernier, M. George Fullum, à l'âge de 45 ans.

A Belvidère, dans le township d'Ascot, vendredi dernier, l'honorable Wm. Bowman Eelton, après une longue et douloureuse maladie.

PAR G. D. BALZARETTI.

VENDREDI prochain, 7 du courant, après la vente pour compte d'assureurs près du Bureau de la Compagnie d'Assurances contre le Feu, (sans réserve) :—
SIX CENTS MEULES à aiguiser de Newcastle, première qualité et grandeurs assorties
1 boucaut contenant 29 doz. casques de peau
1 caisse casquettes de drap
1 do veste do
* Conditions de paiement : 3 mois, en fournissant des billets endossés à la satisfaction du courtier.
4 Juillet, 1837.

COTISATIONS.

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX.

Québec, 12 juin, 1837.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les LIVRES DES COTISATIONS qui doivent être prélevées, durant la présente année, sous et en vertu des Actes 36e Geo. III, cap. 9, et 39e Geo. III, cap. 5, (communément appelés les "Actes des Chemins") ont été filés à ce bureau, où ils seront et demeureront tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) entre NEUF heures du matin et QUATRE heures de l'après-midi, pour inspection publique, afin que toutes personnes qui pourraient se croire lésées par le montant de telles cotisations, telles que fixées par les cotiseurs, puissent en appeler à la prochaine Cour de Sessions Générale de Quartier de la Paix, qui commencera et siégera le DIXIEME jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

PERRAULT & SCOTT,

greffier de la Paix.

A être inséré dans toutes les Gazettes publiées en cette cité, en leurs langues respectives, jusqu'au 10 juillet prochain. P. & S.

HOTEL DE LORETTE.

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de prendre l'HOTEL DE LORETTE, occupé ci-devant par M. RICHARD DEVERRY. La situation agréable de cette maison, près des chutes pittoresques du village de Lorette, la quantité de voyageurs qui s'y rendent journellement durant la belle saison pour visiter les habitations des anciens Sauvages Hurons, et la beauté des points de vue environnants en font une des promenades les plus recherchées des environs de Québec ; aussi le Soussigné se flatte-t-il que les soins qu'il apportera dans la bonne tenue de son HOTEL, y attireront les promeneurs et répondront à l'encouragement qu'il espère qu'on lui accordera. Il a aussi remises et écuries pour les équipages et les chevaux.

PROSPER DUBUC.

Lorette, 21 Juin, 1837.

Les personnes qui désireraient y donner quelques parties pourront laisser leurs ordres chez M. Richard Deverry confiseur, rue Couillard à Québec, et elles trouveront tout préparé pour leur réception.

MARCHANDISES BRITANNIQUES MANUFACTUREES A VENDRE.

LES marchandises suivantes viennent d'arriver par l'Abion de Londres,
2 Boucauts } Vin blanc de choix
16 quartauts }
100 doz. bière double de Barclay et Cie, en caisses de 4 doz. chacune.
50 doz. marinades assorties de Frost, en caisses de 1 et 2 doz. chacune.
Moutarde supérieure de Durham, en barils de 6 lbs. chacune
Un assortiment de parfums de R. Hendrie, savon blanc et brun, de Windsor savon des Isles, savons parfumés à barbe e. autres.
Bottes, Bottines et souliers d'hommes et de femmes, bretelles jarrettières et straps de pantalons de Caoutchouc, etc.
Une quantité de lignes à grande eau, lignes dorantes, lignes flottantes, lignes à main, assorties fils de magasin, et divers autres espèces de fils et de ficelle.
Poudre fine à tirer, Plomb à tirer à patente, Quincaillerie, Mèches dites Lucifer, Coutellerie.
Capuchons à percussion de Londres de Davis.
Ornements bronzés, dorés et autres.
Clochettes de table, Lampes de sureté à main, Pistolets de poche, Fusils de chasse.
Fiches et Cloux, Pelles, fer à souder et souduré, Vrilles, &c., Meilleure Mine de Plomb du Mexique.
S'adresser chez.

G. D. BALZARETTI.

Rue du Palais Haute-Ville.

ou à T. S. SAUNDERS.

Propriétaire

Au bureau de M. Newton Quai de McCallum.

Québec 21 juin, 1837.

FORTE PIANO A VENDRE.

UN forté-piano à patente, carré, supérieur, de la meilleure fabrique d'Amaine, poli français, garanti par le professeur Henry Hertz.

G. D. BALZARETTI.

21 juin 1837.

TELESCOPES & BAROMETRES.

A VENDRE deux des meilleurs Télescopes de 30 pouces avec trépied de cuivre, dans une caisse d'acajou. Quatre Baromètres élégants avec thermomètres, hygromètres et niveau, dans des cadres, poli français, portatifs.

G. D. BALZARETTI.

21 juin 1837.

AVIS.

JOHN TEED, Marchand Tailleur, No. 11 rue Champlain en adressant ses humbles remerciements à ses amis et au public pour le généreux encouragement qu'il a reçu depuis son entrée dans les affaires. Prend la liberté de leur annoncer qu'il a reçu son assortiment de marchandises d'été de toute espèce en son genre de commerce et qu'il les offre au public aux conditions les plus modérées pour argent comptant ou à un crédit approuvé. Tous ordres sont remplis avec promptitude et élégance. Québec, 17 juin, 1837.

CIRCULAIRES, CARTES DE VISITES, AFFICHES PAMPHLETS etc, seront exécutés promptement et à bas prix à cette imprimerie.

Imprimé pour les PROPRIETAIRES par Frs. LEMAITRE, Rue St. Paul No. 32.

THE LIBERAL.

A POLITICAL, LITERARY AND COMMERCIAL JOURNAL.

SALUS POPULI, SUPREMA LEX ESTO.

VOL. I.

QUEBEC, WEDNESDAY, JULY 5, 1837.

NO. 6.

POETRY.

SONNET.

OZYMANDIAS.

I met a traveller from an antique land,
Who said: two vast and trunkless legs of stone
Stand in the desert: Near them, on the sand,
Half sunk, a shattered visage lies, whose frown,
And wrinkled lips, and sneer of cold command,
Tell that its sculptor well its passions read,
Which yet survive, stamped on these lifeless things,
The hand that mocked them and the heart that fed:
And on the pedestal these words appear:
"My name is Ozymandias, King of Kings:
Look on my works ye mighty, and despair!"
Nothing beside remains. Round the decay
Of that colossal wreck, boundless and bare
The lone and level sands stretch far away.

THE LIBERAL.

QUEBEC, WEDNESDAY, JULY 5, 1837.

We are compelled, very reluctantly, to notice the partiality and general impropriety of the conduct of Mr A. Campbell, Returning officer for the Lower-Town Election. His high tory predictions are well known, and the intemperate language he occasionally indulges in shows plainly that neither reason nor experience have at all subdued the absurdities of youth. His partiality has been observed by many at the hustings, and by none more so than by Mr Connolly himself. Mr Campbell's readiness to administer the oath to every voter whom he supposes to be in favour of the liberal candidate, and the earnestness with which he tells the voter that it is Mr Connolly who wishes him to administer the oath, when such is not the fact, coupled with the manifest desire he has several times evinced to exempt Mr Munn's voters from the necessity of taking an oath, although requested to swear, at the desire of the other candidate, sufficiently demonstrate the corruption of the returning officer. He is a strong political partisan & ought not, under any circumstances, to have been chosen to fulfil the duties of an office, he is incapable, from circumstances impartially to discharge. Besides his selection of a poll clerk is really as offensive a nomination to the electors of the Lower-Town, as could well be made. The individual chosen by Mr Campbell as poll clerk, has already rendered himself odious to all, and obnoxious in particular to the liberal party throughout the Province. His reckless impudence; his insufferable presumption; his worthless character and consummate ignorance, all conspire to render his appointment as poll clerk at the election, exceedingly objectionable, to the liberal voters of the Lower-Town. The feelings of the popular party have, by the above nominations, been grossly outraged. We are surprised beyond measure at the patience and long suffering of the people; for great must be the temerity of the man, who, in times of political excitement, dare rouse the feelings of honest indignation in a party, when called upon to exercise their elective franchise; a right which no man exercises without being prepared to resist its infringement, by every possible means in his power. That the partiality of the returning officer and the insolence of his clerk may yet meet with some marks of popular displeasure, is by no means improbable. Their conduct deserves correction.

NOTE. Since writing the above, we are informed that the poll clerk is not employed by the returning officer. The sin of that appointment therefore is not his. To Mr Munn the credit is due of having made so judicious a selection.

It is impossible effectually to eradicate vice unless you attack the vicious. To deal with vice in the abstract, is to fight with a shadow. So it is here, with respect to some of the *ci-devant* majority. All attempts to reform them or awaken the country to a sense of the utter abandonment of principle, on their part, would be vain, if they personally were not brought prominently on the scene and made to feel the application of facts which otherwise would pass unheeded. The sacredness of private life however shall not be desecrated by us; within that circle we do not enter: our business is with the public man.

The country cannot forget the memorable 92 resolutions, nor fail to remember who assumed the paternity thereof. Therefore when we call to mind the 71st resolution which declares: *That this house will hold responsible for the payment of all sums of money otherwise than by virtue of a law of this Legislature, or upon an address of this house, out of the public revenues of the province, or which may accrue hereafter, all persons who shall have authorised such payments, or shall have participated therein, which the said sums of money shall have been re-imbursed, or till a bill or bills of indemnity freely granted by this house, shall have become law, and state that Mr. Bedard moved the series in committee, both the resolution & the judge will be familiar to all.* This resolution was moved with others, in Feb. 1834, before Elzear Bedard became a judge. Accident or destiny, which governs the lives of mortals, unexpectedly raised the humble attorney into the honourable judge. Change of situation, one might have supposed, would not have led to a total oblivion of the past, for upon some such principle as this alone could the hon. judge, after his elevation to the Bench, be induced to violate his own resolution, and give evidence to the world of the insincerity of his political conduct; of the cupidity with which he appears to have been actuated; and the utter want of principle, which the public are compelled to infer from the above contradictions, which may fairly be presumed to have influenced his political career. How can conduct like this be explained. His Honour will not pretend that the *res angusta domi* obliged him, like the apothecary in Shakespeare, to commit a crime—such palpable inconsistency is criminal, for it is a fact well known to all that no sooner was plain Elzear Bedard, metamorphosed into *His Honour, the Judge*, than equipages, horses, domestics, &c. &c. were immediately ordered, and put into requisition. To meet the expenses consequent upon such extravagance, it was necessary, in the opinion of the judge, to act contrary to his sentiments declared in the House of Assembly, when a member thereof, and quietly, and without any scruple, pocket the amount of his pay, under a warrant signed by the governor-in-chief. *O tempora! O mores!* Had this empty parade been dispensed with, the country would then have had to record the frugality and moderation of a judge, acting

in accordance with principle, instead of being compelled to bear witness to the ostentation and extravagance of a man, who in order to gratify his vanity and pride, necessarily violated honor, and decency. After this instance of barefaced inconsistency, nothing can surprise us.

Extract from a letter dated Three Rivers, 29th June, 1837.

Clear the course!! Our Three Rivers Races which take place in the month of August, will make more noise than New-Market or Epsom; and Kelsey's American horses excite more interest than the famous horse *Filho da Puta*, which belonged to our Quebec friends. The following horses, belonging to Kelsey of Long-Island, have arrived in town: Mark Mauren, by *Eclipse*,—Fin-noris, by Adam, by *Duroc*; Eliza Darby, by *Auberat*, [imported.] These horses are now training, and seem determined to have a trial of speed and bottom. It is said "*Rival*," belonging to Mr Yarker, of Upper Canada, will not give it up. I have no doubt, should *Rival* be challenged, there will be little reluctance to pick up the glove. The races this year will be far more interesting than any we have had. Great sport is anticipated, and much preparation will no doubt be made to put the Course in the very best order. We further learn, that the Montreal sportsmen intend to be present. Whatever may be their difference of opinion with respect to the disposal of the "King's Plate," it will be admitted that we are not in fault; we surely could not refuse the offer. Had we done so—*quelle incivilité!* would the donor have said. I am, however, glad to learn that they will be present. They were so much delighted with the last races, that many of them have said they cannot resist the temptation now held out to them.

[From the *Vindicator*, June 30]

PROGRESSIVE DEPRECIATION OF BANK NOTES.—The irredeemable paper at present in circulation is daily sinking more and more in value. In New-York, 100 dollars in notes of the City Banks are intrinsically worth only from 85 to 88, or a discount of 12 to 15 per cent. composed with specie. In this City Bank paper is at a discount of 8 per cent; that is, \$100 in paper will buy only \$92 in specie. The consequence of this is, that debtors have it in their power at present to defraud their creditors, of from 8 to 15 per cent of their just debts; for it is quite clear that if a man owed another \$100 when the Banks suspended payment, and when paper and specie were of the same value, he can liquidate that debt now by giving him (according to the place in which the debt is to be paid) \$85 or \$92 in specie the value of which, be it borne in mind, is still unchanged, and the same now it was when the banks suspended, and by this speculation make 8 to 12 per cent out of his creditor. When instead of hundreds the debt is thousands, of dollars, the general loss must be enormous.

We notice as a further effort of this depreciation, that the traders in New-York are beginning to think of two prices—one for bank notes, and one for cash. The article which can be had for eighty eight cents cash will cost one hundred cents paper. The effect of this will be to inflict the working men, and persons of fixed incomes, with a direct loss. The tradesman which receives a dollar a day, or two dollars a day, will receive his wages in paper. He thus will evidently suffer a loss of from 12 to 24 cents on his day's wages. When he goes to a store, or to market, he find that, had he had money, he could get the necessaries for himself or family at a price than with the paper in which he is paid.—Thus he suffers a direct loss by a state of things to which he has in no way contributed; and as he is neither a merchant, nor a bank director, nor a stockholder he suffers all the loss, without receiving any of the advantages (if any there accrue, which we doubt,) from such a state of things.

C. S. DEBLEURY, Esq. one of the representatives of the county of *Richelieu*, is at the head of a few Canadians of French origin who have signed the call for the *Constitutional* meeting in this city on Monday next. Is such conduct in accordance with the *mandat* which the constituency of *Richelieu* county gave Mr. DEBLEURY in 1834? If not, why do not his constituents call on him categorically to resign?

The numerous meetings lately held at Montreal and St. Thomas, in contempt of Lord Gosford's proclamation, show that agitation is not on the decline. There has been much difference of opinion with relation to the numbers present on those occasions. Such will always be the case. It is impossible to expect, in these degenerate days, much magnanimity from an enemy. We are however convinced that the spirit of resistance which bad government has given rise to, must necessarily acquire additional force, in proportion to the weight and continuance of those abuses, which the vicious system of our colonial government has created. An interference by the British parliament, in our internal affairs, is not to be borne with. Much as we should regret the losses and inconveniences attendant upon an actual forcible resistance to foreign interposition in the management of the concerns of this Province, yet, upon principle, we would rather see "the wreck of matter and the crush of worlds," than live to behold our dearest rights violated with impunity.

Port St. Francis, which was supposed soonto rise into the importance of a Town, and under the fostering care and protection of the British A. L. Company, rival Quebec and Montreal, is fast falling into its original insignificance. There has been, comparatively, no emigration to the Townships this year. Indeed many of the emigrants who settled there last year and the year previously have left the Townships, preferring the free institutions of the United States to the more servile state of society here. This may serve as a salutary lesson to the Company, that

"The best laid schemes of mice an' men
Gang aft agley."

Mr M'Kenzie's new steamboat, the *Lumber Merchant*, will run between Quebec and Montreal. The rates of freight and passage will be considerably lower by this conveyance than by any other. This is an advantage to the public which cannot fail to procure for this boat very general encouragement.

The constitutional meeting, which was to have been held in Montreal on Monday last, was postponed until Thursday, on account, it is said, of the bad weather.

Lower-Town Election. To read the account of the Lower-Town election given in the *Mercury* of last night, one who did not know the facts, would really suppose that Mr Munn's voters were the most peaceable and inoffensive persons in the world, indeed patrons of that lamb like character whose patience and long-suffering are evinced in the meekness with which they act, and the calm and Quaker like manner they repel insult and aggression. And Mr Connolly's voters are persons whose sole object, according to the *Mercury*, is to get up a row, disturb the peace, and intimidate the quiet voters of the opposite side. Here is a sad picture indeed; its only fault consists in this, that it is not a faithful one. During periods of popular excitement, both parties are generally, equally to blame. Mr Munn's voters are not more peaceable than Mr. Connolly's; and if we are correctly informed, the display of bludgeons and sticks, by Mr Munn's party yesterday, was the first instance of a voter appearing with clubs at the hustings, this election. The example will doubtless be followed to-day by the other party. If so, some serious accidents will, in all probability, happen. The people ought not to be encouraged to use so fatal a weapon as a club. As long as men merely use their fists, much injury cannot be done. We therefore cannot but exclaim against the brutality of a certain grocer in the Lower-Town market place, whose shop it appears was the repository of a cart load of clubs and sticks of all sizes, procured on purpose to be distributed to the supporters of Munn. When we consider the evangelical sect to which this modern Pharisee belongs, we confess our astonishment at his hypocrisy and malevolence.

Just as our paper is going to press [11 o'clock,] the state of the Poll is as follows:—

Mr. Munn,	656
Mr. Connolly,	622
difference	34

Harnessing Dogs. The Prevention-of-cruelty-to-animals Society of London, have in consequence of the death of Mrs. Smith, from the bite of a dog driven to madness from being harnessed in a heavy loaded cart, petitioned parliament against this unfeeling practice.

In Paris humanity is less of a negative kind. There they have established a regular hospital for dogs, cats, &c. In Canada, especially in the towns, it would be well to put a stop to that barbarous custom, so general throughout the country, of harnessing dogs and making them work like horses. Nature does not appear to have intended the dog as a beast of burthen. She has endowed the canine race with various faculties, convertible to the pleasure and benefit of man, but not available, like the physical powers of the horse, for purposes of labour. The nature of that noble animal, the dog, ought not to be grossly perverted in the manner it is done here. Its valuable qualities—its great energies—are known, and ought not to be abused. Besides the frequent cases of hydrophobia which occur in the Province, all arising from the excessive labour to which dogs are subjected, together with the bad treatment they receive at the hands of their masters, call loudly for the interposition of Legislative authority, to put an end to a practice, as cruel as it is in its consequences fatal, to individuals.

UNITED STATES.

North Eastern Boundary.—There is a great excitement in the eastern part of the State of Maine, in consequence of the recent arrest of an American citizen of the name of E. S. Greeley. M. G. was engaged in the performance of a duty authorized by the Governor and Legislature of the state of Maine. It will be recollected that the sheriff refused to commit him to the first time he has apprehended, when M Greeley returned to Madawaska and recommenced counting noses. The facts being represented to sir John Harvey, the governor of New Brunswick, he conferred with the Crown officers, and the result was an order to Capt McLaughlan, the agent of Crown Lands, to have M. Greeley arrested and thrown into jail.

The Bangor Republican of the 20th ultimo, says:—"That in view of this transaction, the Governor of Maine should confer with his Council, and then tell Sir John to release the American citizen from a foreign prison, or the citizen soldiers of Maine will take the liberty to unlock the jail doors at Frederickton, and perhaps pull down sir John's own house about his ears. As Sir John Harvey has but recently stepped into the shoes of Sir Archibald Campbell as Governor of the Province, perhaps he will first be found to be a little obstinate and over zealous for the Crown, but he must be brought to his senses, and taught Yankee laws and manners before he is many months older. We trust there will be no unnecessary delay in pursuing the necessary measures to obtain M. Greeley's liberty. He must be released from jail, peaceably, if we can—forcibly if we must." Perhaps the commander-in-chief will go to the frontier himself attended by a body guard and a few men with muskets to kill the game as they pass along.

It will be remembered that it is now about ten years since John Baker, an American citizen, was arrested by the British Authorities, and lodged in the jail at Fredericton. For five months his home was a loathsome prison which had been presented by the Grand Jury of the County as a public nuisance. The offences charged against him, were for stopping the British mail from passing over American soil regardless of American Sovereignty, and for exciting sedition. How long will the government of the United States look, with indifference, upon the imprisonment of American citizens within the walls of a British jail.

DIED.

At the quarantine establishment at Gross Isle, on the 2d inst. aged 23 years, of typhus fever, Robert Andrew Christie, Esq. Physician.

At Montreal, on the 24th of June, Mrs. Demmis W. Dickinson, wife of Mr L. B. Ward, aged 26 years.

At Belvidere, in the township of Ascot, on Friday last, the Hon. William Bowman Felton, after a long and severe illness.

AUCTION SALE.

BY G. D. BALZARETTI.

On THURSDAY, the 6th July, at TWO o'clock precisely without reserve, at the Store of Mr. J. C. REIFFENSTEIN:

A SPLENDID Collection of ROMAN CATHOLIC PRAYER BOOKS, elegantly bound, consisting of:—

- Formulaire de Prière Doré sur tranche et non doré,
- Journée de Chrétien do do
- Etrene Spirituelle do do
- Pensez-y-bien do do
- Imitation de Jésus-Christ do do
- Heures des Dame, [gros caractère] do do
- Heures des Demoiselles, do do do
- Heures Paroissiales, do do do
- Vie de Saints,
- Instruction ou Prières Chrétiennes.
- L'ange Conducteur, gros caractère
- Quinzaine de Paque
- Oraison Funèbre de Bossuet
- Paroissien Romain
- Heures de Congrégation
- Epîtres et Evangiles
- Carême de Massillon
- Visite au St-Sacrement par Ligouri
- Mois de Marie
- Ancien et Nouveau Testament
- Lettre sur les 4 articles
- L'esprit du Christianisme
- Morale de Plutarque
- Cours d'instruction
- Morale des Enfants
- Miroir de L'âme
- Histoire Sainte
- Cantiques Spirituels
- Modèle du Clergé
- Libre Disciple de Jésus-Christ
- Anecdotes Chrétiennes
- Braudaud L'abbé, L'âme éclairée
- Do do L'âme fidèle
- L'âme Elevée à Dieu
- L'âme sur le Calvaire
- Perfection Chrétienne
- L'âme intérieure
- L'âme unie
- Doctrine Chrétienne
- Etrene Pieuse
- Dialogue sur l'éloquence
- Doctrine de Père et Mère
- Fénélon Dialogue du mort
- Ancien Testamen
- Etrene à ma fille
- L'âme Religieuse
- L'âme embrasée de l'amour
- L'âme Sanctifié
- Etrene aux Jeunes Gens
- L'adorateur en esprit et en vérité
- St. Francois de Sales
- Chemin de la Croix
- Nevalne à la Sainte-Vierge
- Fleury Catéchisme Historique
- Grammaire Latine
- Do Française de L'Homond
- Ouvrage complète du Chanoine Smidt 47 volume
- Alphabet d'Histoire Naturelle, 1 volume in 12m.
- Collection d'Auteurs Grès
- Jérusalem Délivrée
- Montesquieu
- Elegant Extrait d'Estampes et gravures, &c. &c.

— A L S O —

- Garnitures composés de Chandellier et Croix pour Gratoire
 - Encensoir et Navettes
 - Croix
 - Bénitiers et Croix
 - 75 dozen superior Black Ink,
 - 12 gross Chapelets
 - 6 boxes Wax Candles,
 - 6 baskets Olive Oil,
 - 2 cases Champagnes, in bottles
 - 2 do do in half do
- Conditions of Sale—Purchaser under £25, Cash, and over £25, three months credit, on giving approved endorsed Notes to the satisfaction of the Auctioneer.
- Quebec, 28th June, 1837.

UNDERWRITERS' SALE.

On FRIDAY next, the 7th July, at TWO o'clock precisely, at the QUEBEC FIRE OFFICE, (without reserve,) the following articles, viz:

- 18 P**IECES Cloth,
- 1 " Flannel,
 - 4 " Printed Calico,
 - 2 " Fustian,
 - 2 " Merinos,
 - 6 " Shawls,
 - 7 " Stiped Cotton, Shirting and Plain.

—ALSO—
Lambs' Wool Hose, Scarlet Worsted Caps, Fur Caps, &c

—AND—
A quantity of old Clothes,
Iron Chimney Grates and Hearths,
Three Casks Iron Tubes,
A quarter cask Port Wine,
A case Cutlery, and other articles.

Conditions of Sale—Purchasers under £25 cash, and over £25, three months credit, on giving approved endorsed Notes to the satisfaction of the Auctioneer, with interest.

30th June, G. D. BALZARETTI.

BY AUCTION.

WILL BE SOLD, on Friday next, the 7th instant, after the Underwriter's Sale, near the Quebec Fire Office without reserve:

- 600 New Castle Grind Stones, first quality and assorted sizes,
- 1 cask containing 29 doz. Fur Caps,
- 1 case Cloth Caps,
- 1 do. Waistcoats,

Terms of payment, 3 months, on giving approved endorsed notes, to the satisfaction of the Broker.

G. D. BALZARETTI.
4th July, 1837.

WINES, BOTTLED STOUT, AND BRITISH MANUFACTURED GOODS.

FOR SALE.—The following Goods are just arrived, and now landing from the "Albion," of London.

- 2 hdds: } very choice superior White Wine.
- 10 qr. casks
- 100 doz. Barclay & Parkin's Double Stout, in 4 doz. casks,
- 50 doz. J. J. Frost, assorted Pickles, in cases of one and two doz. each,
- Superfine Durham Mustard in Kegs,
- An assortment of Hendrie's Perfumery, White and Brown Windsor, Savon des Isles, Shaving and other Soaps, of the best quality.
- Ladies' and Gentlemen's best London manufactured Boots and Shoes, India Rubber Braces, Garters, Trowser Straps, &c.
- A quantity of deep Sea Lines, Long Lines, Hand Lead Lines, Fishing Lines, Clothes and Sash Lines, Shop and Sack Twine, Spun-yarn, &c. &c.
- Sporting Gunpowder,
- Patent Shot, Hardware,
- Lucifer Matches, Cutlery,
- Davies' London Percussion Caps,
- Bronzed, Lackered and Gilt, Religious Ornaments,
- Table Bells of various sizes,
- Hand Safety Lamps, Pocket Pistols, Fowling Pieces, &c. &c.
- Spike and Drawn Nails, Shovels,
- Solder, and Soldering Irons,
- Gimblets, best Mexican Black Lead, &c.
- 60 barrels refined Pitch and Tar.—Apply to,

G. D. BALZARETTI,
Palace Street, Upper-Town.
or to THOS. SAUNDERS,
Proprietor, McCallum's Wharf.

Quebec, 28th June, 1837.

SHOULD this notice come under the observation of Mr. Neil Kaughan and Mary Crawley natives of Kilbarry, County of Cork, who left Ireland about 3 years ago and who were last heard of from Troy or Detroit. This is to inform them that their son Terence died on his passage in this spring, leaving his sister Catherine, a girl of 8 years of age quite destitute. Further information may be obtained on application to John Teed Merchant Taylor, No. 11 Champlain Street, Quebec.

N. B.—The Editor of the Vindicator, Minerve, Constitution and New-York-Truth Teller will further the cause of humanity by giving the above a few insertions.

LORETTE HOUSE.

THE Undersigned has the honor to announce to the Public that he has taken the above establishment heretofore occupied by Mr. RICHARD DEVERY. The agreeable situation of the house near the picturesque falls of the village of LORETTE, the number of travellers who are in the daily habit of visiting the habitations of the Huron Indians and the beautiful surrounding views made this place one of the most frequented places of resort in the environs of Quebec. The undersigned hopes that the care & attention which he will bestow upon the visitors will induce the public to favor his establishment with their patronage. Liquors and refreshments of the best quality may be had at all times. Also Stabling for Horses and Carriages.

LORETTE 21 June, 1837.

Persons desirous of giving parties they are requested to leave their orders with Mr. Devery confectioner, Couillard Street Quebec, and they will find every thing prepared for their reception.

PROPER DUBUC.

EARTHENWARE.

THE Subscriber in returning thank to his friends, for the liberal support he has received, during the last year in his line of business, begs to inform them, that he has just received per the MARGARET of Liverpool, a large assortment of fancy Earthenware, consisting of Tea & Breakfast sets, Dishes, &c. &c.

D. GILLORAN.
Champlain Street, 21st. June, 1837.

TWO APPRENTICES WANTED

WANTED At this office, as apprentices to the printing business, TWO LADS knowing the English and French language, and well recommended.

ASSESSMENTS.

OFFICE OF THE CLERK OF THE PEACE,
Quebec, 21st June, 1837.

PUBLIC NOTICE is hereby given, that the BOOKS of the ASSESSMENTS to be raised for the present year, under and in virtue of the Acts 36 Geo. III. cap. 9, and 39 Geo. III. cap. 5, commonly called the "Road Acts," have been filed in this Office, where the same will be and remain on each and every day, Sundays and Holidays excepted, between the hours of NINE in the forenoon, and FOUR in the afternoon, for public inspection, in order that all persons who may consider themselves aggrieved by the rates of such Assessments, as fixed by the Assessors, may appeal therefrom to the next Court of General Sessions of the Peace, which will begin and be holden on the TENTH day of JULY next ensuing.

By Order,
PERRAULT & SCOTT,
Clerk of the Peace.

To be inserted in all the Newspapers published in this City in their respective languages, until the 10th of July next.

P. & S.

TO LET.

PART of a Wharf between the Properties of Messrs. Buteau & Tremain, on the river St. Charles.—Apply to L. T. McPherson, N. P., or at the office of this paper.

Situation Wanted

BY a young Man, who is well versed in the French & English languages, would prefer a Merchants office or Auctioneer's. Salary no object.—Apply to A. B. at this office.

TELESCOPES BAROMETERS, FOR SALE.

TWO 30 inch Telescopes best make, with brass stands in mahogany case
FOUR elegant Barometers with Thermometers, Hygrometers and Levels in french polished mahogany frames and made portable.

24 June. G. D. BALZARETTI.

CIRCULARS, VISITING CARDS, BILLS, PAMPHLETS &c. done with dispatch and in the neatest manner at low prices at this office.

A Farm for Sale



IN FRAMPTON.—This Farm is one of the most desirable in the whole Township. Upon it are built a good STONE HOUSE, 40 feet by 30; a Barn of 90 feet, and out-houses built as recently as 1833. The whole is well worthy the attention of any person intending to reside in Lower-Canada. Reference may be had to Messrs. Nicholson & co. St. Peter Street, Lower-Town, or to the undersigned.

R. BLAKISTON.
St. Peter Street.

Quebec, 8th June, 1837.

PIANO FORTE FOR SALE.

A Superior Patent square Piano-Forte of d'Armaine & Co. best make, french polished, warranted by professor Henry Hertz.

G. D. BALZARETTI.

24 June.

TO LET OR FOR SALE,

A NEW DWELLING HOUSE, St. Francis street Cape, containing TEN Apartments besides Kitchen & Cellar and a well of excellent water.—Apply to the Proprietors SHARP & QUIGLY, in the adjoining house.

10th June, 1837.

ELIXIR VEGETAL BALSAMIQUE.

N. H. DOWNS'

Vegetable Balsamic Elixir,

FOR Coughs, Colds, Consumptions, Catarrh, Croup, Asthma, Whooping-cough, and an other diseases of the head, chest and lungs.

Pamphlets containing a history of the Medicine, a sketch of the diseases for which it is recommended—certificates from unquestionable sources—ample directions, and much other important information accompany each bottle, may be had of any of the Agents gratis.

Price of two ounce phials, 3s. 9d.
Price of four ounce ditto, 6s. 3d.

Sold wholesale by the proprietor at Troy, Vt. (late of Georgia) and by CURTIS & RUSSELL, Druggists, St. Albans Vt. wholesale Agents and joint Proprietors.—Also, by special appointment, by W. M. LYMAN, & Co. } Montreal
JOHN NEWBOLD, }
R. TRUDEAU. }
MUSSON & SAVAGE, Quebec.

ROBERT BLAKISTON, Sail-Maker,

MOST respectfully returns thanks to Merchants and Captains for the handsome share of patronage they have favoured him with, in the SAIL-MAKING Business, for the last fifteen years. His establishment is now carried on at No. 34 St. Peter Street, and he pledges himself that any orders in the above line will be executed with dispatch and on a reasonable credit.

Quebec June, 17 1837.

BREWRY TO LET,

FOR ONE OR MORE YEARS.
A BREWRY and MALT HOUSE complete, with dependencies, the whole ready to go into operation.

And For Sale,

A LARGE STONE HOUSE, beautifully situated on the hill or coteau Ste. Geneviève, being a most eligible seat for a genteel family. The Garden is extensive and contains upwards of 400 Fruit Trees, Gardiner's House, Cistern and other dependencies. Also, TWO SMALL HOUSES adjoining the above. Apply to

R. QUIROUET.
Quebec, 17th June, 1837.

JOHN TEED,

Merchant Tailor,

No. 11, CHAMPLAIN STREET, QUEBEC,
IN returning his sincere thanks to his friends and the public, for the very liberal encouragement he has received since his commencement in business, takes the liberty of informing them that he has received his SUMMER SUPPLY, consisting of a CHOICE ASSORTMENT OF GOODS, of every description in his line, and offers them to the public on the most reasonable terms, for cash or approved credit.

All orders attended to with neatness and dispatch.
17th June, 1837.

QUEBEC HAT WAREHOUSE

AT No. 16, Fabrique Street, Upper-Town, next door to Messrs. Massue & Boisseau, and in the house on the steps near Prescott Gate, next to Messrs. Thos. Cary & Co's Printing Office.

The subscriber has constantly on hand an assortment of hats imported per late arrivals and of his own manufacture, at the above places.

J. B. CORRIVEAU.

Quebec, 17 June, 1837.

CONDITIONS OF THIS PAPER.

The LIBERAL is published in English and French, twice a week—Wednesday and Saturday in the forenoon. The subscription for both papers is 17s. 6d. per annum, or 10s. for each, separately, exclusive of postage; payable half yearly in advance. All communications to be addressed to the office of the LIBERAL, No. 32 St. Paul Street, where the paper is published for the proprietors.

PRICE OF ADVERTISING.

Six lines and under, first insertion, 2s. 6d. and 7d. for each subsequent insertion. Ten lines and under, first insertion 3s 4d and 10d each subsequent insertion. Above ten lines, first insertion 4d per line, and 1d per line for each subsequent insertion. Advertisements unaccompanied by directions will be inserted twice a week, in English and French, and charged accordingly.

QUEBEC:—Printed for the PROPRIETORS, by FR. LEMAITRE, St. Paul Street, No. 32.